

TABLE DES MATIÈRES

<i>Liste des auteurs</i>	1
<i>Abréviations</i>	3
<i>Sommaire</i>	5
<i>Avant-propos</i>	
par PHILIPPE ICARD et JULIETTE OLIVIER-LEPRINCE	7
<i>Introduction</i>	
<i>De l'ambiguïté du concept de jeunesse</i>	
par PIERRE BRUNO	11
I. – Des profondes divergences initiales	12
II. – Un net progrès des connaissances	13
III. – Des limites et points aveugles	15

PARTIE I. – LE CADRE DE L'ACTION DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LA JEUNESSE

THÈME 1. UN CADRE JURIDIQUE A MINIMA	19
<i>La jeunesse dans les traités européens : une compétence singulière</i>	
par YVES PETIT	21
Introduction	21
I. – L'étendue de la compétence de l'Union européenne	
dans le domaine de la jeunesse	23
A. – Les titres de compétence : évolution au fil des traités	24
B. – La nature de la compétence	28
II. – L'exercice de la compétence de l'Union européenne	
dans le domaine de la jeunesse	32
A. – Les instruments de mise en œuvre de la politique de la jeunesse . . .	32
B. – Les axes de la politique de la jeunesse	37
<i>La jeunesse dans la Convention européenne des droits de l'homme et dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne</i>	
par WALTER JEAN-BAPTISTE	41
I. – Une présence silencieuse au regard des textes	42
A. – Une quasi-absence de dispositions spécifiques	42
B. – Une compensation par la dimension généraliste des dispositions . . .	45
II. – Une présence efficace au regard de la jurisprudence	46

A. – La prise en compte de la jeunesse (enfant, mineur) dans la mise en œuvre des droits de l'homme	46
B. – Les enjeux de la protection de la jeunesse (enfant, mineur)	48
THÈME 2. UN FINANCEMENT LIMITÉ.	51
<i>La lutte par l'Union européenne contre le chômage des jeunes : innovation ou illusion ?</i>	
par MATTHIEU HOUSER	53
I. – La conception théorique de la lutte sur le plan communautaire contre le chômage des jeunes	56
A. – La lente émergence d'une intervention communautaire.	57
1. La mise en place progressive de mécanismes	57
2. La définition incertaine d'un âge	59
B. – Une politique globale mal maîtrisée	60
1. La politique de l'emploi : la mise en place d'une stratégie globale sans normativité réelle	60
2. Une politique incertaine	61
II. – Les dispositifs de l'Union européenne.	62
A. – L'intervention du FSE	63
B. – L'initiative pour l'emploi des jeunes.	64
Conclusion	67
<i>Le cofinancement des collectivités territoriales en Europe en faveur de la jeunesse</i>	
par PATRICE RAYMOND	69
I. – Le cofinancement : un principe parfaitement circonscrit dans un environnement financier opaque et segmenté	74
A. – Le principe de cofinancement : un principe circonscrit et adapté à la nouvelle programmation 2014-2020	75
1. En matière de dépenses	75
2. En matière de recettes	76
B. – Un besoin de clarification des fonds à destination de la jeunesse	82
II. – Un environnement institutionnel et financier national en mutation, source potentielle de fragilisation de l'aide européenne à la jeunesse	88
A. – La mise en place d'une structure bipartite du territoire autour de nouvelles régions françaises	89
1. Une première adaptation à la nouvelle donne territoriale interne	89
2. Une seconde adaptation des exécutifs locaux au nouveau cadre européen de financement des politiques publiques	95
B. – Le cofinancement européen fragilisé par la diminution des marges de manœuvre fiscales et financières des collectivités françaises	97
Conclusion	102

PARTIE II. – LES TYPES D’ACTION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

THÈME 1. DES ACTIONS PROTECTRICES DE L’ENFANCE	107
<i>Union européenne et protection des jeunes contre la violence</i>	
par HÉLÈNE TOURARD	109
I. – Des actions générales sur le long terme	113
A. – Une convergence des systèmes nationaux de protection de l’enfance	113
B. – Un accroissement de la visibilité des actions de l’Union européenne dans les relations extérieures	115
II. – Des actions ciblées nécessitées par une particulière vulnérabilité des enfants	117
A. – La lutte contre la traite des êtres humains et contre les abus sexuels	118
B. – La question des migrants mineurs non accompagnés (mineurs isolés étrangers)	121
<i>La protection de l’enfant dans le cadre des politiques européennes de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale</i>	
par CAROLINE BUGNON	125
I. – L’engagement européen en faveur de la lutte contre la pauvreté infantile : des objectifs fixés dans le cadre d’une coopération politique renforcée	127
A. – Une prise de conscience européenne relativement récente	128
B. – Les objectifs de réduction de la pauvreté infantile définis grâce à une coopération renforcée entre les États	131
II. – Le <i>children mainstreaming</i> , un premier pas vers la réduction de la pauvreté infantile	134
A. – Une stratégie européenne principalement axée sur la protection et le bien-être de tous les enfants	134
B. – L’intégration délicate du <i>children mainstreaming</i> au sein des politiques nationales	137
THÈME 2. DES ACTIONS EN FAVEUR DE L’ÉDUCATION	141
<i>Jeunesse et espace européen de l’enseignement supérieur</i>	
par MIREILLE MONNIER	143
I. – L’objectif social de l’espace européen de l’enseignement supérieur : l’élargissement de la participation de la jeunesse	144
A. – La démocratisation de l’accès	144
1. Objectif général d’accès	144
a) La définition de l’objectif d’accès	144
b) La mise en œuvre de l’objectif	145
2. Objectif visant certains groupes	146
a) Définition de l’objectif spécifique	146
b) Des critères de mise en œuvre d’objectifs spécifiques	147

B. – Jeunesse et achèvement des études	150
1. Objectif de lutte contre le décrochage	150
a) Définition de l'objectif	150
b) Mise en œuvre de l'objectif	152
2. La réussite de la jeunesse	153
a) Le diplôme	153
b) Les diplômés	155
II. – L'objectif économique de l'espace européen de l'enseignement supérieur : la performance de l'enseignement supérieur	156
A. – L'enseignement considéré comme un investissement dans la jeunesse	156
1. Jeunesse et internationalisation	156
a) Le constat de la mobilité	156
b) Les moyens de la mobilité	157
2. Jeunesse et mondialisation	158
a) La concurrence dans l'enseignement supérieur	159
b) La marchandisation de la formation	161
B. – La mesure de la finalité économique de l'enseignement supérieur vis-à-vis de la jeunesse	163
1. L'employabilité des étudiants	163
a) Il faut d'abord produire des diplômés employables	164
b) Les moyens et l'évaluation de l'employabilité	165
2. L'apprentissage économiquement innovant	167
a) Des formes nouvelles d'apprentissage numérique	167
b) L'évolution de l'enseignement supérieur	168
 <i>La reconnaissance des diplômes et des formations : l'aspect jurisprudentiel</i>	
par MARIA FARTUNOVA	171
I. – La reconnaissance des diplômes et des formations, instrument de la mobilité professionnelle des jeunes diplômés	175
A. – Le droit d'accéder à un emploi ou à une activité professionnelle des jeunes diplômés à travers la reconnaissance mutuelle des diplômes et des formations	176
1. Le droit d'accéder à un emploi ou à une activité professionnelle, condition de l'exercice effectif d'une liberté économique	176
2. L'éducation, moyen d'accéder à un emploi dans l'État d'accueil	178
B. – La mise en œuvre du droit d'accéder à un emploi ou à une activité professionnelle par la reconnaissance mutuelle des diplômes et des formations	179
1. Le champ d'application de la reconnaissance mutuelle des diplômes et des formations	179
2. Les obligations pour les autorités nationales compétentes découlant de la reconnaissance des diplômes et des formations	180

II. – La reconnaissance mutuelle des diplômes et des formations, fondement de la mobilité des jeunes à des fins académiques	183
A. – La consécration d'un droit à l'éducation et à la formation au titre de la reconnaissance des diplômes et des formations	183
1. L'autonomisation de la mobilité des étudiants primo-accédants au titre de la formation professionnelle	183
2. L'aide financière accordée par les États afin de favoriser la mobilité et l'accès aux études sur le fondement de la citoyenneté européenne	185
B. – La reconnaissance d'un statut social de l'étudiant migrant	186
<i>Jeunesse, culture, Europe : trilogie libre ou trilogie liée ?</i>	
par VÉRONIQUE PARISOT	189
I. – Jeunesse et enseignement artistique et culturel	190
II. – Quelle(s) culture(s) transmettre ?	193
III. – Quelques dispositifs culturels européens en direction de la jeunesse	195
<i>Index analytique</i>	199
<i>Index des textes de l'Union européenne</i>	203
<i>Index jurisprudentiel</i>	209